

**DUREE** : 3 jour soit 21 heures

**ANIMATION** : AFPI AUVERGNE

**PREREQUIS** : Aucun.

**EFFECTIF** : 6 personnes maxi

**PUBLIC CONCERNE** :

Cette formation s'adresse aux membres élus de CSE

**METHODES**

**PEDAGOGIQUES** :

Démarche pédagogique participative et opérationnelle : alternance de jeux pédagogiques, d'apports méthodologiques et d'exemples concrets  
Simulation d'analyse des risques sur la base du jeu pédagogique « La Chasse aux Risques »

**SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

/

**DATES et HORAIRES** :

**FOAD** : les 2 et 4 juin 2020 de 8h30-12h

**PRESENTIEL** : les 8 et 9 juin 2020 de 8h30-12h et 13h30 – 17h

**LIEU** : jour 1 FOAD

Jours 2 et 3 dans l'un des centres de l'AFPI Auvergne

**INVESTISSEMENT** : 1020€ HT PAR PERSONNE

**METHODES D'EVALUATION** :

QCM

**VALIDATION** : Attestation des acquis.

## CAPACITÉS PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Être capable de :

- S'approprier les règles de fonctionnement et les missions des membres des CSE des entreprises de moins de 300 salariés
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise
- Adapter les missions du CSE à son contexte
- Gérer la transition entre anciennes et nouvelles instances

## PROGRAMME

**CSE : l'essentiel de son mandat pour les entreprises de plus de 50 salariés (durée : 1 jour Formation à distance)**

### ⇒ 1<sup>ère</sup> demi-journée

- Mise en place du CSE : des instances séparées à l'instance unique
- Identifier le fonctionnement du CSE
- De quels moyens dispose le CSE ?
- Comment s'organisent les réunions du CSE ?
- Commissions du CSE
- Quelles missions du CSE en matière économique et sociale ?

### ⇒ 2<sup>ème</sup> demi-journée

- Quelles missions du CSE en matière de santé et sécurité au travail ?
- Missions du CSE en matière de négociation des accords
- Communiquer avec les salariés
- De quelles protections bénéficient les membres du CSE ?

**CSE/CSSCT et missions en santé - sécurité : tous les outils pour les élus des entreprises de moins de 300 salariés (durée : 2 jours Formation en présentiel)**

- Organiser et animer collectivement la santé - sécurité au sein du CSE
- Réaliser des inspections et analyser les risques
- Gestion des situations particulières
- Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

### CENTRE DE MONTLUCON

62, rue Henri Barbusse - 03630 DESERTINES  
☎ 04.70.28.23.12 - Fax : 04.70.64.80.09

### CENTRE DE COURNON

7 rue du Bois Joli - 63800 COURNON  
☎ 04.73.69.41.11 - Fax : 04.73.84.35.61

### CENTRE DE THIERS

Place de l'Europe - 63300 THIERS  
☎ 04.73.51.04.03 - Fax : 04.73.51.16.80